

Collège Sainte-Croix & Notre-Dame D2D3



Hannut, le 24 août 2018

Chers Parents, Chers Responsables,

Dès ce 3 septembre, notre école travaillera avec la plateforme de gestion des frais scolaires IT-SCHOOL.

Communications parentales : La plateforme IT-SCHOOL remplace la plateforme ZippSlip pour toutes les communications parentales. Par ailleurs, plus aucune facture de frais scolaires ne sera transmise en format papier. Toutes les factures seront générées sur cette plateforme et seront disponibles dans votre espace personnel.

Repas et sandwichs : Dès le 8 octobre, l'école adoptera le système de paiement sans cash IT-SCHOOL. Une carte (rectangulaire et de format bancaire) sera utilisée. Cette carte sera remise aux élèves à partir du 26 septembre. Les élèves scanneront leur carte lorsqu'ils achèteront un sandwich ou un repas, et leur solde disponible sera immédiatement adapté.

Les objectifs de cette nouvelle plateforme sont multiples :

- ✓ Améliorer le confort des élèves sur le temps de midi, en accélérant le service de vente de sandwichs et de repas chauds.
- ✓ Réduire la circulation d'argent en espèces à l'école.
- ✓ Améliorer la visibilité des parents grâce à un espace personnel sur lequel ils trouveront tous les documents, factures, informations diverses relatives à leur(s) enfant(s), ainsi que le solde disponible sur les cartes de leur(s) enfant(s).
- ✓ Meilleure visualisation des dépenses (repas/sandwichs) et des paiements réalisés (factures de frais scolaires).

Que devez-vous faire pour avoir accès aux services de cette plateforme:

1. Vous recevez aujourd'hui ce courrier qui annonce la mise en place d'IT-SCHOOL, accompagné d'un document expliquant les premiers pas vers la plateforme.
2. Vous recevrez, le jeudi 30 août, **par mail**, votre **nom d'utilisateur** (pour accéder à la plateforme) accompagné d'un « **jeton de connexion unique** » (= code qui vous permettra de **créer votre mot de passe** lors de votre première connexion). Les premiers pas vers la plateforme vous sont clairement expliqués dans le document de trois pages annexé au présent courrier.

Nous vous invitons à paramétrer votre mot de passe et à activer votre compte au plus vite, et avant le lundi 3 septembre.

Un lien vers la plateforme IT-SCHOOL se trouve sur le site www.collegehannut.be. Un tutoriel complet vous expliquant quelques fonctions de l'interface est également disponible sur le site internet de notre école.

3. Les **cartes de paiement** seront distribuées aux élèves à la fin du mois de septembre. Nous vous invitons à recharger les cartes de votre(vos) enfant(s) pendant le mois de septembre. En effet, dès le 8 octobre, nous n'accepterons plus de paiement en liquide pour les repas de midi (sandwichs et repas chauds). Les cartes doivent être rechargées par virement bancaire. Il faut donc tenir compte d'un **délai pouvant aller jusqu'à 3 jours avant que l'argent soit disponible sur la carte.**

Procédure de rechargement des cartes :

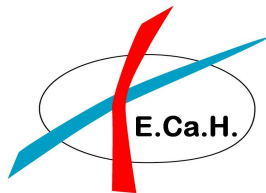
- par virement bancaire
- **sur le compte BE20 7320 1972 0656**
Attention ! Ce numéro de compte est différent du numéro de compte utilisé pour le paiement des factures relatives aux frais scolaires. Veillez attentivement à ne pas confondre les deux.
- **communication structurée** : vous trouverez la communication structurée propre à votre enfant sur la plateforme IT-SCHOOL dans l'onglet « soldes » :
 - Onglet « Soldes »
 - Cliquer sur le bouton « Recharger »
 - Choisir « Par virement bancaire »
 - Vous y trouverez la communication structurée de votre enfant pour le chargement de sa carte de repas/sandwichs

Il est **INDISPENSABLE** de bien indiquer et respecter la communication structurée lors du paiement. Pour les repas/sandwichs, cette communication structurée ne change pas : un élève = une communication structurée. La même communication est utilisée à chaque rechargement de carte.

Procédure de paiement des factures des frais scolaires (livres, excursions, voyages...):

La procédure de paiement des factures ne change pas. Pour rappel, **toutes les instructions de paiement (date d'échéance, numéro de compte, communication structurée, etc.) se trouvent sur la facture-même**, qui, une fois générée, sera disponible dans votre espace personnel (vous serez prévenus par mail qu'une facture est disponible). Le numéro de compte bancaire pour le paiement des **factures des frais scolaires** est le **BE86 7320 1972 0050**. La communication structurée est toujours indiquée sur la facture et est différente lors de chaque facturation.

Nous insistons sur le fait que la distinction entre les deux numéros de comptes (repas >< frais scolaires) et les communications structurées (repas >< frais scolaires) doit être scrupuleusement respectée.



Collège Sainte-Croix & Notre-Dame D2D3



En cas de perte de la carte, l'élève devra immédiatement le signaler à l'économe qui bloquera la carte. L'argent versé sur la carte se trouve sur le serveur de l'école. Si votre enfant perd sa carte, il ne perd donc pas l'argent disponible sur son compte. La première carte est distribuée aux élèves sans frais. En cas de perte, la carte sera remplacée moyennant la somme de 25 €.

Enfin, afin d'assurer l'efficacité et le bon fonctionnement de ce nouveau système, nous vous demandons de bien vouloir **nous communiquer tout changement d'adresse mail**.

Par ailleurs, dans le cas où vous ne recevez pas votre nom d'utilisateur et votre jeton de connexion unique par mail le 30/08/18, veuillez prendre contact avec Mme Guillaume, notre économe (economatd2d3@collegehannut.be ou 019 / 51 94 67 - n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur, M. Carlier
L'économe, Mme. Guillaume
Le préfet d'éducation, M. Dardenne